



# Feu d'appartement dans un immeuble R+16 Sartrouville

Août 2022  
N°6-2022

SuiviOPS

## CONTEXTE

### Situation à l'appel

- Les secours interviennent pour « Feu d'appartement » au 13<sup>ème</sup> étage d'un immeuble R+16 à usage d'habitation.
- Le CODIS confirme que le feu est avéré et un panache de fumée se dégage de la tour.

### Contexte

- Appel 18** : 12h12
- Durée de l'opération** : 05h38
- Météo** : Episode caniculaire (38°C)
- Horaire défavorable** : avant le déjeuner

### Moyens engagés

**Nature GOC 010 – Feu d'appartement – Immeuble R+9 :**  
2 FPT – BEAA - EPC – CDG

**Anticipation CODIS :** VSAV – VLI – GD COM

**Renfort à la demande du COS :** VAS – Lot Eau

### Bilan Final - Issue

#### Bilan humain :

- 1 UR - 62 ans choquée laissée sur place ;
- 9 confinés / 40 évacués.

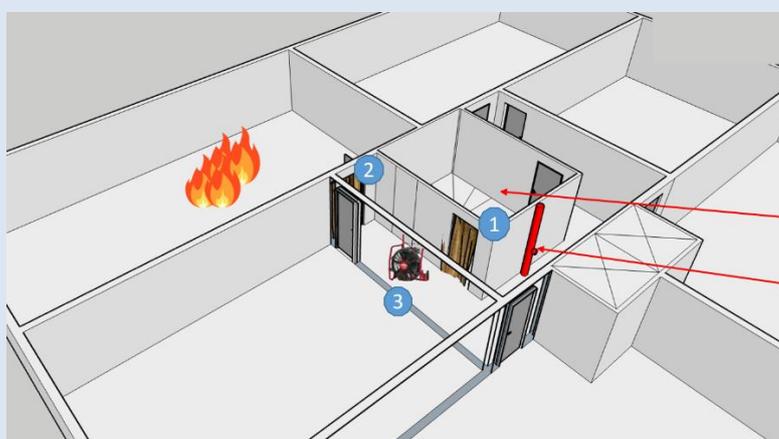
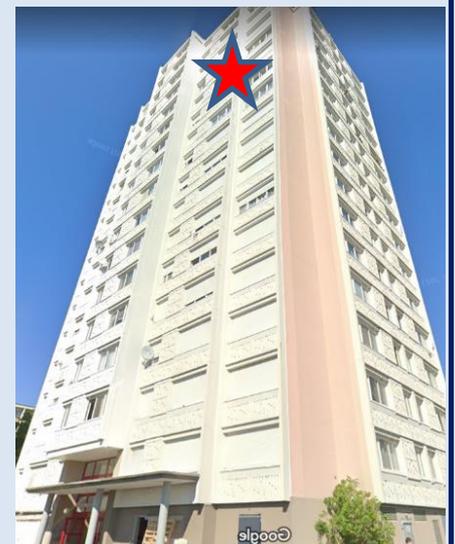
**Infrastructure** : Feu limité au volume de l'appartement

## DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

Il s'agit d'un immeuble de la 4<sup>ème</sup> famille, équipé d'une colonne sèche sur chaque palier distribuant 6 appartements, dont l'escalier est encloisonné.

A leur arrivée, des flammes sortent de deux fenêtres de l'appartement concerné de manière non continue et anarchique. Les autres fenêtres de l'appartement sont intactes. Une partie des résidents évacuent par la cage d'escalier qui est saine de toute fumée.

Le C/A du FPT1 commande une LDV 500 sur ligne d'attaque pour le BAT et l'alimentation de son FPT et de la colonne sèche par le BAL. Au palier concerné le chef d'agrès FPT1 identifie depuis la porte palière que la porte de l'appartement est restée ouverte. En conséquence, la fumée a envahi l'ensemble du palier. Un rideau stop tirage est mis en place sur la porte palière, afin de préserver la cage d'escalier. Les BAT des FPT 1 et 2 réalisent la mise en œuvre d'une LDV500 alimentée sur colonne sèche au N-1. Le BAL FPT1 effectue les reconnaissances des niveaux supérieurs de la cage d'escalier.



- 1 Rideau stop-tirage palier
- 2 Rideau stop-tirage appart.
- 3 Ventilateur

Escalier encloisonné

Colonne sèche sur circulation intérieure

A l'engagement, les binômes sont confrontés à un feu peu virulent et peu fumigène, en revanche la température est encore conséquente. La progression du binôme est rendue difficile par des amas de débris et un rangement anarchique de l'appartement. Le feu est maîtrisé à T+5 minutes après l'engagement du 1<sup>er</sup> binôme. Une ventilation en vue de désenfumer l'appartement lorsque le feu est maîtrisé est mise en place avec le ventilateur thermique au niveau concerné.

L'analyse de la situation nous permet de mettre en avant l'évolution du feu, passé d'un Feu limité par la ventilation (FLV) à l'arrivée des secours, à un Feu limité par le combustible (FLC) à l'engagement. L'impact du vent lié à la hauteur aura certainement contribué à un déclin précoce de la puissance du feu.

A la suite d'un premier engagement les binômes seront vus à un SSO situé à N-1.

## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

### Conditions extérieures à l'intervention

- **Constat** : la France est soumise à un épisode caniculaire depuis plusieurs jours. L'intervention se déroule par des températures supérieures à 39°C, il est midi. Ces conditions sont présentes depuis plusieurs jours et les organismes sont soumis à un stress élevé.
- **Conséquence** : La préservation du potentiel physique des intervenants est à anticiper. Leur condition physique est diminuée avant l'opération par la chaleur prolongée entraînant notamment une baisse de la qualité du sommeil.
- **Prise de décision** : La réalisation d'une séance d'APS à la piscine municipale le matin par les SP du CSP HOI permet de ne pas entamer leur potentiel physique avant intervention.

### Reconditionnement du personnel

- **Constat** : Les SP partent en intervention avant le déjeuner, le feu se situe au 13<sup>e</sup> étage. L'effort à réaliser est intense, sur des organismes déjà mis à l'épreuve.
- **Problématique** : les températures élevées, l'absence d'ombre, les délais incompatibles de mise en œuvre de l'UNIRA et une logistique de niveau 1 nutritivement insuffisante sont une vraie source d'interrogation pour le COS.
- **Conséquence** : un risque d'hypoglycémie et de fatigue prématurée des intervenants sont identifiés par le COS.
- **Prise de décision** : Mise en place d'un secteur soutien opérationnel à l'extérieur du bâtiment armé avec l'aide des services techniques de la mairie, qui mettent rapidement à disposition des barnums, tables et chaises. Les habitants amènent spontanément de la nourriture et des boissons. Avant le reconditionnement, la VLI procède au suivi des SP engagés.



### Déblai

- **Constat** : L'appartement situé au 13<sup>e</sup> étage et ses circulations sont fortement encombrés, des objets divers sont conservés et atteignent par endroit une hauteur d'homme. L'intervention nécessite un déblai important en raison de cette accumulation.
- **Problématique** : dans cette configuration, aucune solution n'est disponible pour réaliser un déblai dans de bonnes conditions (appartement inaccessible aux MEA, goulottes inadaptées). La phase de déblai est propice aux blessures (baisse de la vigilance, fatigue des intervenants...).
- **Prise de décision** :
  - L'évacuation du déblai est réalisée par l'utilisation de poubelles d'ordures ménagères qui sont montées/descendues par l'ascenseur du bâtiment, par le biais d'une chaîne humaine. Elles sont ensuite vidées dans une benne mise à disposition par la mairie ;
  - Le COS en lien avec les CA FPT décide de limiter le déblai au strict nécessaire, en retirant uniquement les parties/objets susceptibles de se réenflammer ;
  - Des contrôles sont réalisés au moyen de la caméra thermique.
- **A noter** : Le déblai a été limité, néanmoins des problématiques liées aux odeurs générées ont occasionné de nouvelles sollicitations de secours de type PGC à l'issue de l'intervention.



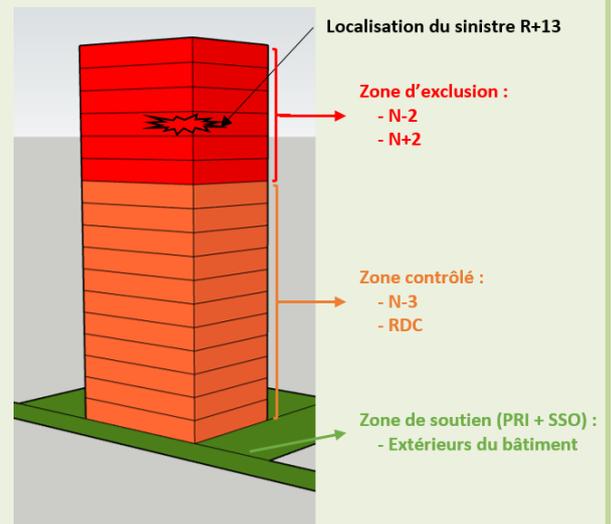
## CE QUI A FONCTIONNÉ

### Tactique opérationnelle

- **Constat** : La bonne connaissance du secteur par les deux C/A fourgons a permis une prise de décision rapide d'alimenter la colonne sèche. La lecture du feu permet un dimensionnement hydraulique suffisant en respectant la DOR009 en doublant le moyen en eau à sec. L'anticipation sur la ventilation est une plus-value sur les reconnaissances post-extinction.
- **Problématique** : Les sorties de la colonne sèche donnent sur chaque palier et non dans la cage d'escalier. Ce qui ne permet pas un contrôle visuel de la présence des bouchons. L'évacuation en laissant la porte ouverte et l'envahissement du palier par les fumées empêchent une reconnaissance rapide à l'étage concerné des cinq autres appartements.
- **Prise de décision** : La reconnaissance de l'ensemble de la colonne sèche sera faite par le 3<sup>ème</sup> fourgon. La priorité est donnée au foyer avant les reconnaissances périphériques. La ventilation au niveau concerné est faite par le ventilateur thermique pour assurer des reconnaissances rapides et ainsi éviter des évacuations.

### Zonage et secteurs opérationnels

- **Constat** : la localisation et la hauteur du sinistre ne permettent pas à tous les intervenants de se rendre à proximité de la zone d'exclusion.
- **Problématiques** : l'intervention nécessite un important travail en interservices et la mise en place de différents secteurs opérationnels.
- **Prise de décision** : le COS décide de la réalisation d'un zonage afin de sécuriser l'intervention :
  - Zone d'exclusion (secteur INC) N-2 N+2 :
    - N-2 : réserve matérielle (bouteilles ARI, tuyaux, outils de forçement, sac PS, ...).
    - N-1 : départ de la ligne d'attaque et gestion des binômes engagés.
    - Niveau du sinistre : un chef d'agrès tout engin, est identifié comme relais du COS CDG.
  - Zone contrôlée :
    - Niveau N-3 au RDC, elle a vocation à faciliter les transits de matériels et personnels, ainsi que les reconnaissances ;
    - Le COS gère l'intervention depuis le RDC.
  - Zone de soutien : extérieur du bâtiment, dans laquelle se situe le secteur soutien opérationnel et le Point de Regroupement des Impliqués (PRI).



### Confinement / évacuation

- **Constat** : Une personne est présente dans l'appartement au moment du départ de feu, 9 personnes sur l'étage concerné, le palier est complètement enfumé, car la porte du logement impactée est restée ouverte. Les autres étages sont en cours d'évacuation spontanée, l'escalier encloué est sain ;
- **Problématiques** : le COS doit prendre la décision de confiner ou évacuer les occupants ;
- **Prise de décision** :
  - Niveau N : les occupants de l'appartement sont sortis par leurs propres moyens et pris en charge par VSAV-VLI sans transport. Neuf personnes présentes dans les appartements adjacents sont confinées ;
  - Autres niveaux : évacuation des logements et reconnaissances appuyées sur N+1+2 et N-1-2 ;
  - PRI : mis en place à l'aide de barnums fournis par la mairie.

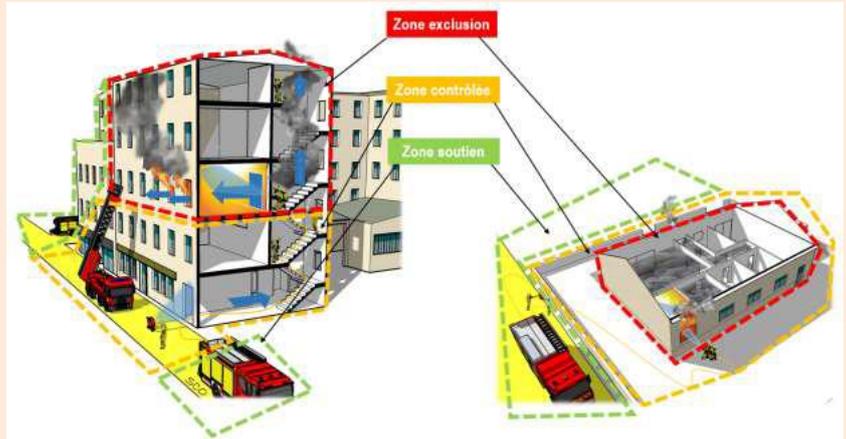
## POINTS A RETENIR

### Zonage sur intervention

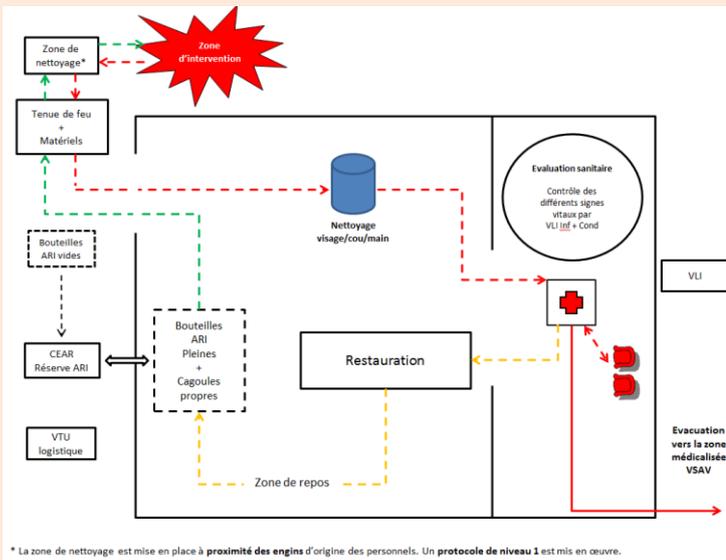
La DGSCGC a produit en 2018 le « Guide de doctrine opérationnel – Incendies de structure ». Ce texte de portée nationale a été repris par le GFO au travers du document « Incendie et perfectionnement – Compréhension du système feu et tactique de lutte sur incendie de structure ».

Ce document s'attache sur une dizaine de pages à la sécurité sur intervention. Vous y trouverez notamment la notion de zonage en application et en reflet des doctrines déjà mises en œuvre dans d'autres domaines des secours (plan NRBC...).

Pour accéder à ce GDO, suivez ce [lien](#) ou le QRCode ci-contre.



### Soutien opérationnel



\* La zone de nettoyage est mise en place à proximité des engins d'origine des personnels. Un protocole de niveau 1 est mis en œuvre.

Le soutien à l'homme regroupe deux composantes, le soutien alimentaire et le soutien sanitaire.

Le SDIS s'est doté d'une doctrine sur le sujet. Ci-dessous, vous trouverez les fiches opérationnelles de référence ainsi que les liens pour y accéder :

- [SSO 002 – Engagement du soutien alimentaire](#) ;
- [SSO 003 – Soutien à l'homme](#).

En lien avec la COVID, une note opérationnelle a entraîné la suppression de la « Log niv 2 allégé ». Cette suppression a été compensée par la mise à disposition de 30 rations 12h par « Log niv1 ». Cette note est toujours d'actualité et le dispositif devrait être pérennisé.

VISA Rédacteur	VISA Chef de compagnie Houilles	VISA Chef du Service de l'Évaluation et du Suivi de la réponse Opérationnelle	VISA Chef du Groupement Opérations
<b>ORIGINAL SIGNE</b>	<b>ORIGINAL SIGNE</b>	<b>ORIGINAL SIGNE</b>	<b>ORIGINAL SIGNE</b>
Adjudant Nicolas THEVENOT	Capitaine Julien BULAND	Commandant Rémy SCHOULEVITZ	Lieutenant-Colonel Stéphane BOUBET